

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU COMITE DE JUMELAGE DU LUNDI 22 FEVRIER 2010 A 18H30

SALLE DES FETES DE ROSSAY

M. JEHENNE remercie l'assistance pour sa présence à cette Assemblée Générale, ainsi que M. BENAS, Maire de LOUDUN, et Mme MARCHAND, sa Première Adjointe chargée des Relations Internationales.

EXCUSES :

Mme WATRELOS, Mme AUTHIER, Mme CHEMINADE, Mme LAMOUREUX, M. SERGENT, Mme TEDESCHI, Mme METAIS, Mme RAVINET.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA PRECEDENTE ASSEMBLEE GENERALE

Approuvé à l'unanimité.

POINT SUR LES ACTIVITES DU COMITE DE JUMELAGE

M. JEHENNE fait part des événements qui se sont déroulés en 2009, et laisse ensuite la parole à chaque Président de Section pour un point sur les activités :

- **Décès de M. MONORY le 11 avril 2009,**
- **Accueil d'une délégation de THIBODAU, qui a d'ailleurs été présente lors des obsèques de M. MONORY,**
- **70e Anniversaire de l'arrivée des Audunois à LOUDUN en septembre,**
- **Voyage à SHIPPAGAN : une délégation s'est rendue au CANADA, à l'occasion du Congrès Mondial Acadien**
- **Déplacement de trois personnes à OUAGADOUGOU (en novembre 2009)**

SECTION OUAGADOUGOU

M. LUCAS fait le point sur les différentes activités du jumelage « LOUDUN OUAGADOUGOU » en 2009 :

- **15 et 16 avril Une délégation du BURKINA FASO menée par le Ministre de l'Intérieur du BURKINA FASO, un représentant du Maire de OUAGADOUGOU, et de l'Ambassade du BURKINA à PARIS, était présente lors des obsèques de M. MONORY**
- **18 juin Conférence avec l'A.J.C.V. - Accueil du Secrétaire Général du Comité National des Jumelages**
- **6 au 20 juillet Exposition sur l'autonomie alimentaire au Burkina Faso**

- 26 octobre au 6 novembre Séjour à OUAGADOUGOU, suite aux inondations – (point sur la fin du programme pluri-annuel 2007-2009, et préparation du prochain 2010-2012)
- 17 novembre Cinéma Cornay : projections de deux films du cinéaste M. KABORE
- 8 décembre Soirée organisée suite aux inondations par la délégation qui s'est rendue à Ouagadougou. 150 000 « sans abris », 24 000 maisons endommagées. Maintenant c'est la reconstruction qui nécessitera 70 millions d'euros.

Actions menées à OUAGADOUGOU :

Le Programme 2007-2009 qui vient de s'achever a représenté un budget de 210 000 € réduit à 190 000 € compte-tenu de la bonne gestion des Burkinabés.

Ce programme comprenait 4 projets :

- le développement intégré du village de Bissighin, et un village voisin (moulin à grains, service ordures ménagères, installation d'une pépinière, formation, gestion, hygiène, etc ...),
- 5 espaces lecture (240 enfants chaque année fréquentent ces espaces)
- Parrainages d'enfants avec LEUZE et AUDUN LE TICHE (plus de 200 enfants sont parrainés,
- Alphabétisation des femmes du secteur informel.

Le programme 2010-2012 comprendra :

- Le Centre d'Accueil pour Entreprises (700 jeunes sont reçus chaque année) ; la création d'une salle informatique sera nécessaire. Un opérateur embauché par la Ville de OUAGADOUGOU facilite le suivi des activités, et représente une dépense de 300 € par mois)
- Alphabétisation des femmes : 4 nouveaux centres seront créés (2 cette année, et 2 en 2012), répartis géographiquement pour faciliter les déplacements aux femmes,
- Espaces-lecture : Suite du programme précédent. Il est prévu la création de 8 centres nouveaux (tous payés par la Ville de LEUZE) ; ainsi que l'amélioration de l'équipement de la Bibliothèque de N'Masson
- Parrainages d'Enfants : poursuite des parrainages.

Site internet Jumelage LOUDUN OUAGADOUGOU

Le site vient d'être refait, et fonctionne bien .

Consulter : www.jumelage-loudun-ouagadougou.com

Rapport financier :

Compte de résultats 2009 : DEPENSES	67 686.84 €
RECETTES	61 476.11 €

Soit un déficit de 6 210.73 €

Toutefois il faut tenir compte de deux subventions du Ministère des Affaires Etrangères non rentrées représentant une somme de 16 000 €

Point trésorerie : 34 946.65 € au 31/12/2009

Un fonds de roulement d'environ 40 000 € est nécessaire.

Renouvellement du bureau « LOUDUN OUAGADOUGOU

M. LUCAS souhaite démissionner de son poste de Président, mais dans l'immédiat que ce soit dans le bureau, ou dans le bureau « élargi », personne n'est intéressé pour reprendre la Présidence. Si à terme, un nouveau Président n'est pas élu, le jumelage risque d'être compromis.

Un appel est lancé pour trouver une personne disponible pour assurer cette mission, toute bonne volonté est priée de se faire connaître auprès de M. LUCAS.

La semaine dernière, le bureau s'est renouvelé comme suit :

PRESIDENT	M. LUCAS
VICE PRESIDENTS	Mme FERET – Mme THOMAS – M. RABIN
	Mme TEDESCHI
SECRETAIRE	Mme RICHARD
TRESORIER	M. LACOMBE
TRESORIERE ADJOINTE	Mme MERIAU

A ce bureau, se sont créées différentes commissions pour : coopération décentralisée, parrainages scolaires, éducation, communication, ...

M. LUCAS précise qu'en ce qui concerne les inondations à OUAGADOUGOU, une collecte de fonds a été organisée par le Comité de Jumelage, et a permis d'obtenir 3 000 € de dons de particuliers. De son côté, le Comité de Jumelage a participé à hauteur de 6 000 €.

M. JEHENNE remercie M. LUCAS de bien vouloir poursuivre sa tâche, en attendant de trouver un successeur.

Il souligne également que le Comité de Jumelage « Section Commune » a attribué 3 000 € pour les inondations à OUAGADOUGOU ; effort joint à la Municipalité qui a voté 10 000 € également pour aider notre ville sœur.

SECTION THIBODAU

Mme AUGER Présidente remercie les personnes présentes, et fait le bilan des activités du jumelage "Thibodaux" pour 2009 :

- réception d'une délégation de THIBODAU à l'occasion du 30^e anniversaire du jumelage ; délégation qui a également assisté aux obsèques de M. MONORY. Diverses visites de LOUDUN et sa région ont été réalisées. Egalement des membres de la délégation ont pu retrouver leurs ancêtres grâce à la précieuse collaboration de Mme TOURET.

A THIBODAU, il est prévu prochainement une réunion pour préparer le déplacement d'une délégation loudunaise à THIBODAU en avril 2011.

Stage "country dance" le Samedi 6 mars 2010 Salle des Fêtes de VENIERS

Le Comité de Jumelage « LOUDUN THIBODAU » organise le samedi 6 mars 2010 de 14 H 30 à 17 H 30 un stage de « country dance ». Les personnes intéressées seront les bienvenues Salle des Fêtes de VENIERS (entrée : 5 €). Parallèlement une petite exposition sera réalisée pour faire connaître les activités du jumelage, et présentera la Ville de THIBODAU en elle-même.

Point financier 2009

DEPENSES	4 442 €
RECETTES	3 489 €

Trésorerie	Compte courant	952 €
	Livret	1 814 €
	Soit	2 766 € en caisse

SECTION LEUZE

M. GEORGET, Président, souligne qu'en 2009, il n'y a pas eu d'échanges avec LEUZE, hormis les échanges scolaires avec le départ de 3 jeunes du Lycée Marc Godrie en stage à LEUZE et à côté de Tournai.

Par contre en 2010, une délégation de LEUZE EN HAINAULT est attendue le week-end de la Pentecôte (22/23/24 mai). Nous savons d'ores et déjà que les associations suivantes participeront à ce déplacement :

- Cyclotourisme,
- Natation,
- Moto-club,
- L'école de musique de Thieulain
- Et peut-être le karaté.

Le tennis de table était attendu du côté LOUDUN, mais à LEUZE, il n'y a plus de Président de tennis de table ; toutefois si des personnes faisant partie du club, sont intéressées pour venir, elles sont les bienvenues, même sans Président.

Un pré-programme a déjà élaboré qui se présenterait de la manière suivante :

SAMEDI 22 MAI

15 H 00 Arrivée de la délégation Place de la Gare - Participation de l'Ecole de Musique pour l'accueil + Participation des deux écoles de musique pour le défilé jusqu'à la Mairie avec les Personnalités, la délégation de LEUZE, et toutes les associations participantes

16 H 00 Vin d'honneur à la MAIRIE DE LOUDUN, et répartition dans les familles - Intronisations par les Hume Piots

Soirée libre

DIMANCHE 23 MAI

9 H 00 Départ pour DOUE LA FONTAINE

9 H 30 Arrivée à DOUE LA FONTAINE - Visite du zoo

13 H 00 Déjeuner libre à la « Cathédrale de la Saulaie »

17 H 00 Retour sur LOUDUN

19 H 00 Rendez-vous Salle Cantonale des TROIS MOUTIERS pour dîner en commun
Accueil en musique avec les deux écoles de musique de THIEULAIN et LOUDUN (Buffet campagnard : traiteur M. HASCOET de Bernazay et animation musicale avec M. Jacky VOYER)

LUNDI 24 MAI

A partir de

10 H Compétition de natation (entre les deux clubs de LOUDUN et LEUZE)
Circuit avec les Cyclotouristes

11 H 30 Gymnase du Stade - remise de récompenses suivie d'un vin d'honneur.

12 H 30 Déjeuner dans les familles

15 H 30/16H Départ de la délégation

L'hébergement des groupes notamment des associations sera assuré au Lycée Marc Godrie, et les repas assurés au Foyer Restaurant des Personnes Agées.

Projets 2011

Un déplacement à LEUZE EN HAINAULT est prévu à la Pentecôte 2011 pour célébrer le 50^e anniversaire du jumelage (1961 - 2011). Un grand projet en perspective, de nombreux loudunais sont attendus.

Renouvellement du Bureau « LOUDUN LEUZE »

Suite au décès de M. COLOMBIER d'une part, et à la démission de M. DEBAUNE d'autre part, il a été nécessaire de renouveler le bureau de LEUZE.

Une réunion a eu lieu le 15 février pour élire un nouveau bureau qui se présente de la manière suivante :

PRESIDENT	M. GEORGET
SECRETAIRE	Mme JEHENNE
TRESORIER	Mme MARSAULT
TRESORIER ADJOINT	M. DEBAUNE
MEMBRES	M. BOUTINON (ASNL) - M. THOMAS (CYCLOTOURISTES) - M. AUDEBERT (MC LES LOUPS) - M. BUSSON et M. FAIVRE (ECOLE DE MUSIQUE) - M. LIGRON ROY (HUME PIOTS)

Point financier :

- compte courant	1 323 €
- livret bleu	471 €
Soit	1 794 €

SECTION AUDUN LE TICHE

M. WEIBEL, Président fait un tour d'horizon sur les activités 2009, qui ont été sous le signe de la commémoration et de la mémoire.

- En mai : Des élèves d'un Collège Audunois sont venus à LOUDUN. Durant leur séjour ils ont pu visiter la Région, le Futuroscope, la Vallée de la Loire, et ont également participé au défilé du 8 mai. Depuis les échanges entre les deux collèges se poursuivent.
- En juin Déplacement du club de football pour un tournoi à AUDUN LE TICHE, en mémoire de l'ancien Maire décédé M. FELICI.
- 14 Juillet Déplacement d'une délégation Loudunaise à l'occasion de la semaine festive et sportive organisé à AUDUN LE TICHE ;

Mme MARCHAND, Première Adjointe au Maire a d'ailleurs participé à ce déplacement

- Du 11 au 14 septembre

Commémoration de l'anniversaire de l'arrivée des Audunois à LOUDUN ; une délégation d'AUDUN LE TICHE est venue à LOUDUN pour le week-end :

- Vendredi : accueil à la gare (très émouvant), avec reconstitution d'époque - défilé de la gare jusqu'à la Mairie pour l'accueil - participation de nombreuses associations loudunaises

- Samedi :

Matin : Déplacement à pied sur différents lieux de LOUDUN où les audunois ont vécu - dépôt de gerbes au Monument aux Morts - Inauguration d'une exposition sur les maisons loudunaises ayant accueilli des Audunois, réalisée par les élèves du Collège Joachim du Bellay.

Après-midi : Visite dans la campagne Loudunaise (Moncontour, Martaizé, Forêt de Scévilles, Monts sur Guesnes, Claunay, Silo construit par les Audunois - Plaque commémorative.

Soir : Repas officiel au Centre Culturel à l'occasion du 70e anniversaire.

- Dimanche : matin - inauguration d'une rue Audun Le Tiche à MOUTERRE SILLY

Après-midi : visite de Pierre et Lumière, cave à champignons, et cave viticole -

- Lundi :

Matin : visite Maison de Pays, et réception des Donneurs de Sang à l'occasion de leur 25^e anniversaire de jumelage.

L'hébergement de cette délégation s'est fait principalement dans les familles loudunaises.

Pour les projets 2010 :

- Mai Déplacement d'élèves du Collège Joachim du Bellay,
- 14 Juillet Invitation pour les Festivités du 14 juillet, à AUDUN LE TICHE
- Foire Exposition Invitation du Maire de LOUDUN pour l'accueil d'une délégation d'Audun le Tiche.

Enfin, M. WEIBEL fait part de la démission de M. SERGENT au sein du bureau « Audun Le Tiche.

Point financier :

Disponible : 1 330.45 €

INTERVENTION DE M. BENAS

M. BENAS, présent à l'Assemblée Générale remercie M. JEHENNE, Président, pour le travail effectué au sein du jumelage, mais aussi remercie les Présidents et Présidentes des différents jumelages.

Il précise que Mme MARCHAND, sa première adjointe en charge des relations internationales, se tient à leur écoute.

S'il y a un message à retenir, en mémoire de M. MONORY, c'est toute la reconnaissance que l'on peut avoir envers lui pour être à l'origine des jumelages réalisés avec LOUDUN, notamment avec Ouagadougou. Grâce à son esprit dynamique, il a su montré le premier exemple d'une union « nord/sud », et a ouvert tous les loudunais vers l'extérieur.

Il est très important de perpétuer tous ces jumelages, même s'il y a parfois des difficultés.

M. BENAS indique qu'il a bien entendu M. LUCAS, souhaitant démissionner en tant que Président du Comité de Jumelage « LOUDUN/OUAGADOUGOU », et est tout à fait conscient du travail que cela représente.

La Municipalité de LOUDUN continuera à soutenir les efforts vers notre jumelage coopération ; tant sur le plan financier, que sur le plan matériel. Toutefois il appartient au Comité de Jumelage d'attirer des jeunes pour les impliquer dans ce jumelage ; afin qu'une continuité puisse être assurée à terme.

M. BENAS résume pour cette année, trois projets essentiels ressortent :

- LEUZE Accueil d'une délégation, pour laquelle tout sera mis en oeuvre pour un bon accueil
- AUDUN LE TICHE Délégation invitée pour la Foire Exposition
- OUAGADOUGOU Projet de voyage de M. BENAS et Mme MARCHAND en avril 2010 (celui de novembre ayant été annulé, en raison des inondations survenues quelques jours auparavant)

M. BENAS félicite tous les jumelages pour leurs rapports moraux et financiers, précise qu'il sera toujours présent pour toutes les actions envisagées, et salue l'assistance, devant partir pour une autre réunion.

SECTION BURGOS

Mme WATRELOS, Présidente, excusée ce soir, ainsi que Mme CHEMINADE, Vice Présidente, a délégué à M. JEHENNE, la mission de faire le point sur la section BURGOS.

L'année 2009 a été très calme, et dans l'immédiat pas de projets 2010. Les ballets de BURGOS sont toujours à l'ordre du jour, mais rien n'est concrétisé pour l'instant.

Point financier :

- dépenses	1.52 €
- recettes	11.53 €
Disponible au 31/12/2009	625.37 €

Il est à noter la démission de Mme BERTRAND, trésorière, qui est arrivée par courrier ce jour à la Mairie de LOUDUN.

SECTION SHIPPAGAN

Mme TOURET, Présidente, prend la parole et regrette que M. BENAS ait été obligé de partir avant qu'elle fasse le point sur les activités de son jumelage, qui a subi quelques difficultés en 2009.

Avant tout elle remercie très chaleureusement le groupe d'une vingtaine de personnes (dont 2 enfants) qui a effectué le voyage au Canada avec elle, du 4 au 20 août 2009.

Lors de ce voyage, un circuit de plusieurs jours a été effectué permettant les visites de Québec, Miramich, Bouctouche, St John, Digby, Port Royal, Annapolis, Lunenburg, Halifax, Grand Pré etc...

Un reportage FR3 Poitou-Charentes a eu lieu en mémoire de Menou d'Aulnay. Egalement une réception a eu lieu en l'honneur d'Isaac de Razilly à La Hèvre où il s'était installé.

Durant ce voyage, la délégation a passé 3 jours à SHIPPAGAN, dans les familles hébergeantes. Une réception a eu lieu par la Ville de SHIPPAGAN ; où le cadeau du Comité de Jumelage et de la Ville devait être remis ; mais la caisse contenant l'exposition sur l'histoire de LOUDUN et de l'ACADIE et le cadeau, n'était pas encore arrivée. Celle-ci n'est arrivée en fait que le 30 août.

Mme TOURET tient à faire part de son mécontentement quant à l'accueil reçu par la Délégation lors du Congrès Mondial Acadien. D'autre part, elle signale que certains événements se sont produits sur place, mettant la délégation officielle en difficulté, comme par exemple la représentation de la Ville de LOUDUN par une association Loudunaise au Congrès.

Il est à regretter que depuis 30 ans d'amitié, une délégation officielle ne soit pas l'ambadrice de la Ville de LOUDUN pour ce genre d'évènement.

Les personnes de la délégation ont été toutefois indirectement conviées au Congrès (par l'intermédiaire de leurs familles d'accueil).

Le 17 juillet, Madame TOURET précise qu'il lui a été demandé de représenter officiellement la Ville de LOUDUN, mais malheureusement les choses ne se sont pas passées comme elles auraient dû l'être.

Mme TOURET, par respect de la Ville, a tout de même participé à la remise du bâton relais qui a été effectuée sur le Pont de Miscou, en présence de l'association loudunaise.

Mme TOURET précise qu'elle a, à son retour, donné sa version des faits à la Municipalité d'une part, et aux membres du bureau du Comité de Jumelage d'autre part ; faits qui ont complètement dénaturé les relations du jumelage.

Malgré ces problèmes, Mme TOURET souhaite continuer la route, mais souligne qu'elle a vécu des moments difficiles.

M. CAGNA, M. BADIN, et Mme JEHENNE sont remerciés pour leur travail effectué au sein du bureau du Jumelage « LOUDUN SHIPPAGAN ».

Point financier 2009 :

DEPENSES	36 848.20 €
RECETTES	38 338.97 €
Solde compte courant	1 490.77 €
Livret bleu	4 194.91 €

M. RABIN a souhaité intervenir pour répondre à Mme TOURET, en ce qui concerne l'Association Loudunaise qui a participé au voyage au CANADA, avec un groupe d'une trentaine de personnes. Il s'agissait de l'Association « Cours Toujours ».

Il souhaite indiquer que le Président de l'Association a rencontré la Présidente du Jumelage en avril, et que le projet lui a été exposé.

M. RABIN précise que le Comité de Jumelage a été cité dans les journaux.

M. JEHENNE ne peut que regretter les dysfonctionnements d'ordres divers lors de ce voyage au CANADA, et précise que si un Comité de Jumelage existe, c'est pour entretenir de bonnes relations, et faire profiter des liens qui existent. Par ailleurs, c'est au Comité de Jumelage que revient le rôle de représenter officiellement la Ville de LOUDUN dans les Villes Jumelées.

Il est à souhaiter que dans l'avenir ce genre de choses ne se reproduise pas.

—

D'autre part, M. JEHENNE informe que lors de démissions des membres du Jumelage, il serait souhaitable que les Responsables du Comité de Jumelage en soient informés suffisamment tôt, et non au dernier moment. Des règles sont à respecter quant aux démissions.

SECTION COMMUNE

M. BIGOT Trésorier de la section Commune du Comité de Jumelage fait part du point financier :

DEPENSES	35 838.48 €
RECETTES	30 375.00 €

Point trésorerie au 15/2/2010

- compte courant	103.82 €
- livret bleu	3 089.12 €
Soit	3 192.94 €

M. JEHENNE envisage de prévoir d'ores et déjà, une somme pour préparer les projets de 2011 (notamment LEUZE et THIBODAUX).

CONCLUSION DE Mme MARCHAND, Adjointe au Maire, Chargée des Relations Internationales.

Mme MARCHAND remercie tout d'abord l'assistance, et a bien noté les différentes difficultés rencontrées par les membres des bureaux, que ce soit pour M. LUCAS qui souhaite cesser ses fonctions, que pour M. GEORGET qui a souhaité réélire un bureau plus complet dans sa section etc... mais également pour Mme TOURET qui a vécu des moments difficiles lors du dernier voyage au CANADA.

Néanmoins, il faut continuer le chemin, et sera nécessaire d'entrer en relation avec la Ville de SHIPPAGAN, pour clarifier les choses.

En mémoire de M. MONORY, créateur de 5 jumelages (car AUDUN LE TICHE est intervenu seulement en 2007), il est important d'œuvrer dans le bon sens.

Mme MARCHAND se tient à l'écoute des jumelages ; elle souhaite faciliter les choses, pour qu'elles se déroulent convenablement.

En conclusion, c'est un Comité de Jumelage composé de 6 jumelages dont les membres de bureau déploient beaucoup d'énergie, avec énormément de disponibilité. Mme MARCHAND remercie sincèrement toutes ces personnes pour leur travail, et précise que la Municipalité restera toujours à leurs côtés.

Beaucoup de solidarité, beaucoup d'échanges entre « Villes » et entre « nous ».

M. JEHENNE remercie Mme MARCHAND pour le soutien de la Municipalité.

APPROBATION DES RAPPORTS MORAUX ET FINANCIERS DE CHAQUE SECTION

Approuvés à l'unanimité.

M. JEHENNE remercie les membres du Comité de Jumelage pour la délicate attention qu'ils ont eue à son égard , lors de ses problèmes de santé récemment ; en effet un livre lui a été offert , accompagné de signatures.

M. JEHENNE convie les personnes présentes au verre de l'amitié et au buffet campagnard pour les personnes inscrites.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour , la séance est levée à 21 Heures.